

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

IRIGOYEN

Jean-François

Membre d'EPCI/Communauté d'Agglomération Pays Basque

Élu(e) ou nommé(e) le : 31/07/2020

Déclaration déposée le : 30/11/2020 15:09:07

Renseignements personnels :

Année de naissance : 14/12/1962

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : CICB depuis le 01/2014 Gérant Commentaire : Depuis l'élection de 2020, j'ai dû diminuer mon activité au sein de l'entreprise.	2014 : 40 000 € Net 2015 : 40 000 € Net 2016 : 40 000 € Net 2017 : 40 000 € Net 2018 : 40 000 € Net 2019 : 40 000 € Net 2020 : 12 000 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Syndicat des mobilités pays basque adour depuis le 09/2020 Président	2020 : 3 354 € Net
Organisme : Syndicat de la Baie Saint-Jean-de-Luz/Ciboure depuis le 07/2020 Président Commentaire : Pas de rémunération ou gratification	2020 : 0 € Net
Organisme : Communauté d'Agglomération Pays Basque depuis le 07/2020 Vice-Président	2020 : 7 775 € Net
Organisme : Association Ur Ikara depuis le 02/2019 Organisation trophée Teink Commentaire : Membre du Conseil d'administration.	2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net
Organisme : Ville de Saint-Jean-de-Luz depuis le 03/2020 Maire	2020 : 31 851 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Société : CICB 0 € Nombre de parts détenues : 0	0
Société : CICB 8350 € Nombre de parts détenues : 167 Pourcentage du capital détenu : 16 %	0

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
Néant	

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Association Ur IkaraAviron de mer	Aviron de mer.Organisation du trophée Teink.

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Maire depuis le 01/2018	2018 : 36 600 € Net 2019 : 36 000 € Net 2020 : 37 600 € Net
Communauté d'Agglomération Pays Basque depuis le 07/2020	2020 : 6 220 € Net
Syndicat des mobilités pays basque adour depuis le 10/2020	2020 : 2 236 € Net

Observations

Je soussigné Jean-François Irigoyen certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 30/11/2020 15:09:07

Signature : Jean-François Irigoyen